

Sommaire SHDM et Sénécal

LE DEVOIR : Favoritisme à la SHDM - Gérald Tremblay blâme ses adversaires - Édition du vendredi 21 novembre 2008.....	1
LA PRESSE : Vérifications en cours au cégep du Vieux Montréal – Mercredi 19 novembre 2008	2
LE DEVOIR : 1ère page : L'enquête à la SHDM fait des vagues au Cégep du Vieux-Montréal : La nomination de Francine Sénécal à la direction du collège est compromise - Édition du mardi 18 novembre 2008	3
LA PRESSE : L'enquête à la SHDM affecte une nomination au Cégep du Vieux-Montréal – Mardi 18 novembre 2008.....	4
LE DEVOIR : 180 millions en contrats pour la famille Catania : L'opposition réclame une enquête publique sur le projet Contrecoeur - Édition du samedi 15 et du dimanche 16 novembre 2008	5
LE DEVOIR : Fusion de la SHDM et de la SDM - Labonté contredit le maire Tremblay - Édition du samedi 15 et du dimanche 16 novembre 2008.....	6
LE DEVOIR : Enquête à la SHDM - Question de confiance - Édition du vendredi 14 novembre 2008.....	7
LE DEVOIR : SHDM: Fillion est relevé de ses fonctions - Édition du samedi 11 et du dimanche 12 octobre 2008	8
LA PRESSE : Enquête sur le directeur de la SHDM - Publié le 10 octobre 2008 à 05h00 Mis à jour le 10 octobre 2008 à 06h19.....	9
THE GAZETTE : Sénécal quits city executive committee : Mayor's regime is weakening: Labonté – Friday, October 03, 2008	11
MÉTRO : Francine Sénécal quitte le comité exécutif [pour devenir directrice générale du Cégep du Vieux Montréal?] – Vendredi 03 octobre 2008	12
CYBEPRESSE : Comité exécutif de Montréal : Francine Sénécal quitte le bateau – jeudi 02 octobre 2008	12
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Ville de Montréal : Francine Sénécal démissionne - Mise à jour le jeudi 2 octobre 2008 à 11 h 27	13
Le Devoir : Les Actualités; L'ex-chef de cabinet du maire Tremblay dirigera la SHDM : Les circonstances de la nomination de Martial Fillion restent nébuleuses - vendredi 18 octobre 2002, p. A4.....	13

LE DEVOIR : Favoritisme à la SHDM - Gérald Tremblay blâme ses adversaires - Édition du vendredi 21 novembre 2008

La Presse canadienne

Le maire de Montréal a imputé la «campagne de salissage» à Benoit Labonté et à Richard Bergeron

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, défend l'intégrité de son administration et impute à ses adversaires politiques, plus particulièrement à Benoit Labonté, les rumeurs voulant que l'attribution de certains contrats par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ait donné lieu à du favoritisme et à des manœuvres douteuses.

Lors d'une conférence de presse d'une durée d'une heure et demie hier, le maire a eu fort à faire pour convaincre les représentants des médias que son administration n'avait en aucun

temps perdu le contrôle sur la SHDM, un organisme sans but lucratif né en janvier 2007, à la suite de la fusion de deux sociétés municipales et, par là, publiques.

À la suite d'une enquête interne et d'informations rendues publiques, le directeur général de la SHDM, Martial Fillion, a été suspendu avec solde, à la mi-octobre. Une enquête externe sur ses agissements dans le dossier de construction du projet Faubourg Contrecoeur a été enclenchée. Les résultats sont attendus dans les prochains jours.

M. Fillion avait attribué ce contrat à Construction Frank Catania, une entreprise qui a reçu environ 95,7 millions de dollars en contrats municipaux montréalais depuis 2002.

Le maire Tremblay a en outre dit avoir l'intention de proposer au conseil municipal, lundi prochain, de confier au vérificateur général de la Ville de Montréal le soin de scruter l'ensemble de l'attribution des contrats par la SHDM depuis janvier 2007.

Dans l'attente des résultats, M. Tremblay demande aux journalistes et aux citoyens de suspendre leur jugement. «Attendons la vérification de KPMG et ensuite nous pourrons porter un jugement critique et, si jamais, pour une raison ou une autre, il y a eu des irrégularités, on va les corriger», a-t-il suggéré.

Il a imputé à Benoit Labonté, chef de Vision Montréal, et à Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, «la campagne de salissage» qui a cours, à un an des élections municipales.

«Le but de l'exercice est d'arrêter les insinuations, les demi-vérités, les faussetés véhiculées sur la place publique. On parle de l'intégrité de la Ville de Montréal, de ma formation politique», a-t-il dit.

«Ne pensez pas que nous sommes complices d'un mensonge. Si vous avez de l'information, on va rétablir les faits. On va prendre les faits que vous avez et on va les concilier. Il n'y a pas de complot ici pour ne pas vous donner la bonne information», a-t-il ajouté à la suite d'un échange corsé entre un journaliste et le vice-président exécutif Sammy Forcillo sur le montant de l'évaluation municipale du site Contrecoeur, où le montant du premier était supérieur de 8,2 millions à celui du second.

Quant à Frank Zampino, qui, à la surprise générale, a démissionné de son poste de président du comité exécutif en mai dernier, le maire Tremblay a reconnu lui avoir posé des questions récemment.

«Je voulais mieux comprendre la Société d'habitation et de développement de Montréal. C'était sa responsabilité. J'ai eu des réponses à toutes mes questions. Je n'avais pas besoin de lui demander des documents compte tenu de la nature des questions que je lui posais. Les documents sont à la disposition de la Ville de Montréal», a fait valoir M. Tremblay.

L'adversaire politique du maire, Benoit Labonté, a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir en mi-journée.

LA PRESSE : Vérifications en cours au cégep du Vieux Montréal – Mercredi 19 novembre 2008

André Noël, La Presse

Le promoteur Vincent Chiara, qui a fait des transactions avec la Société d'habitation et de développement de Montréal, a participé à une activité de financement de la Fondation du cégep du Vieux Montréal en décembre 2007, à la demande du directeur général de la SHDM, Martial Fillion.

M. Fillion, qui a été suspendu de ses fonctions le 10 octobre, est membre du conseil d'administration de la Fondation du cégep. Il a joué un rôle actif dans l'organisation de deux activités de financement l'année dernière, un souper de homards en juin et un souper au bar Le Medley en décembre, a dit hier le directeur de la Fondation du cégep, Michel Gagné.

M. Fillion avait invité des promoteurs avec qui il transigeait en tant que directeur général de la SHDM à acheter des billets pour ces activités. Joint hier, M. Chiara a dit qu'il se souvenait être allé au Medley, mais il a précisé qu'il y était resté peu de temps. Une personne qui était sur place a affirmé à La Presse qu'il s'était présenté avec trois autres personnes, dont un proche collaborateur de Frank Zampino, alors président du comité exécutif de la Ville.

La conjointe de M. Fillion, Francine Sénécal, était vice-présidente du comité exécutif de la Ville. Mme Sénécal a démissionné de ce poste il y a un mois et demi, tout en restant conseillère municipale du district Côte-des-Neiges. Elle devait devenir directrice générale du cégep du Vieux Montréal, mais voilà que cette nomination est compromise.

«Lorsque La Presse a révélé que M. Fillion faisait l'objet d'une enquête (le 10 octobre), le président du conseil d'administration du cégep, Gérald Lisée, a demandé que soit formé un sous-comité du conseil pour analyser la situation», explique Mylène Boisclair, directrice des communications du cégep.

Le sous-comité remettra son rapport le 26 novembre, après quoi le conseil d'administration décidera s'il embauche ou non Mme Sénécal. Mme Boisclair a dit que cette vérification n'est pas reliée aux activités de M. Fillion dans la Fondation du cégep.

M. Fillion était aussi actif dans le financement du parti du maire Gérald Tremblay, Union Montréal, a ajouté notre source, qui a demandé de taire son nom. «Il encourageait les directeurs des services de la SHDM et les entrepreneurs avec qui la SHDM faisait affaires à participer aux activités de financement d'Union Montréal», a dit cette source. La Presse a tenté de joindre M. Fillion, hier, mais en vain.

LE DEVOIR : 1ère page : L'enquête à la SHDM fait des vagues au Cégep du Vieux-Montréal : La nomination de Francine Sénécal à la direction du collège est compromise - Édition du mardi 18 novembre 2008

Kathleen Lévesque

La nomination de Francine Sénécal à la direction générale du Cégep du Vieux-Montréal est compromise en raison de la controverse qui frappe la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) dirigée par son conjoint, Martial Fillion.

Comme l'a appris Le Devoir, un sous-comité du conseil d'administration a été mis sur pied dix jours après que la nomination de Mme Sénécal eut été adoptée officiellement par le cégep. On remet en question la décision qui s'appuyait sur un avis favorable et unanime de la commission des études du cégep, qui ignorait tout des allégations de favoritisme qui pèsent sur la SHDM.

Jusqu'à sa nomination, Mme Sénécal était vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal. À ce titre, elle épaulait le président d'alors, Frank Zampino -- qui a tiré sa révérence en juillet dernier -- de qui relevait la SHDM. Le conjoint de Mme Sénécal, Martial Fillion, dirige la SHDM. Il a été suspendu afin de permettre une enquête sur son rôle et sur celui du promoteur Construction Frank Catania dans le développement du projet résidentiel Contrecoeur, dans l'est de Montréal. Comme vice-présidente du comité exécutif, Mme Sénécal a été appelée à se prononcer sur des dossiers concernant la SHDM.

Au Cégep du Vieux-Montréal, on confirme que la candidature de Francine Sénécal nécessite désormais un examen approfondi. «Devant les allégations qui ont été rendues publiques et l'enquête qui est faite, c'est normal d'analyser la situation. Le sous-comité fera rapport au conseil d'administration mercredi prochain», a expliqué Mylène Boisclair, directrice des communications du cégep.

Le mois dernier, le cégep vantait la créativité de Mme Sénécal, «son leadership et son sens stratégique». Aujourd'hui, l'établissement craint vraisemblablement que l'arrivée de Mme Sénécal puisse avoir un impact négatif sur l'organisation.

Il devrait alors y avoir un nouveau concours afin d'embaucher un successeur à Jacques Rousil, mais le temps presse. Le cégep a prévu le changement de garde en janvier prochain.

Le conjoint de Mme Senécal est également lié au Cégep du Vieux-Montréal puisqu'il siège au conseil d'administration de la Fondation depuis quelques années. Martial Fillion, dont le réseau politique est fort étendu, est un maillon du financement de la Fondation dont les fonds sont utilisés pour le développement du cégep (acquisition d'équipements de haute technologie et bonification de bourses étudiantes, par exemple).

Avant d'être à la tête de la SHDM, M. Fillion a dirigé le cabinet du maire Gérald Tremblay. Libéral notoire, M. Fillion avait déjà travaillé à ses côtés alors que M. Tremblay était ministre dans le cabinet Bourassa. Martial Fillion a également dirigé le cabinet de Claude Ryan lorsque celui-ci avait notamment la responsabilité des Affaires municipales.

À la fin du mois de septembre, des membres de la SHDM ont sonné l'alarme auprès du nouveau président du comité exécutif, Claude Dauphin. Depuis, une enquête est en cours, et la suspension de M. Fillion a été décrétée. Deux jours plus tard, le départ-surprise de Francine Senécal survenait. Mme Senécal est toutefois demeurée conseillère municipale du district Côte-des-Neiges.

Lors de l'annonce de son départ, Francine Senécal soulignait qu'elle retournait à ses anciennes amours puisqu'elle est issue du milieu de l'éducation. Sous le régime libéral, Mme Senécal a travaillé au ministère de l'Éducation, à la direction générale de la formation professionnelle et technique. Puis, elle a été directrice générale du Collège Lionel-Groulx jusqu'en 2001. C'est à ce moment qu'elle a fait le saut en politique dans l'équipe de Gérald Tremblay.

Lors de cette campagne électorale, en 2001, Martial Fillion était responsable de la rédaction du programme politique de M. Tremblay. Les communications étaient dirigées par l'équipe d'Octane Stratégies (à l'époque Communications Jean Bata). Cette même firme a obtenu en 2003 l'important contrat de trois ans de relations publiques et médiatiques pour Montréal en consortium avec d'autres entreprises. Le renouvellement du contrat a été effectué cette année pour une autre période de trois ans et 750 000 \$. Cette fois, Octane Stratégies a avalé le morceau seule. Cette même firme a la responsabilité des communications de la SHDM et de Construction Frank Catania.

Au sein du comité exécutif, Francine Senécal était responsable des dossiers de sport et de loisirs. Elle a participé aux discussions concernant la fusion des deux sociétés paramunicipales (SHDM et SDM), ce qui a donné naissance à l'actuelle SHDM, dont le statut soulève aujourd'hui des critiques. La transformation de la SHDM a fait en sorte que 300 millions d'actifs collectifs se sont retrouvés entre des mains privées, sans autre transparence qu'un lien avec le comité exécutif.

Si la SHDM brasse des affaires avec Construction Frank Catania, elle n'est pas la seule. Comme le révélait *Le Devoir* samedi dernier, la famille Catania, dont Construction Frank Catania et les Entreprises Catcan, ont obtenu 180 millions de contrats avec la Ville de Montréal, ses arrondissements ainsi que le conseil d'agglomération, depuis l'arrivée au pouvoir de Gérald Tremblay et de son bras droit, Frank Zampino. La compilation effectuée par *Le Devoir* laisse voir, de prime abord, que ces entreprises ont reçu des mandats selon les règles habituelles d'appels d'offres

LA PRESSE : L'enquête à la SHDM affecte une nomination au Cégep du Vieux-Montréal - Mardi 18 novembre 2008

La Presse Canadienne, Montréal

La controverse qui frappe la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pourrait compromettre la nomination de Francine Senécal à la direction générale du Cégep du Vieux-Montréal, a appris *Le Devoir*.

Un sous-comité du conseil d'administration a été mis sur pied dix jours après la nomination officielle de Mme Senécal à la tête du Cégep. Le comité ignorait les allégations de favoritisme qui pèsent sur la SHDM, dirigée par Martial Fillion, le conjoint de Mme Senécal. Avant d'être nommée à la tête du Cégep du Vieux-Montréal, Mme Senécal était vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal. Elle épaulait le président de l'époque, Frank Zampino, de qui relevait la SHDM.

Dans l'exercice de ses fonctions, Mme Senécal a été appelée à se prononcer sur des dossiers concernant la SHDM, donc le projet résidentiel Contrecoeur, dans l'est de Montréal, accordé au promoteur Frank Catania.

M. Fillion a été suspendu de ses fonctions à la SHDM afin de permettre une enquête sur son rôle en ce qui a trait au projet résidentiel Contrecoeur, accordé au promoteur Frank Catania.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Gérald Tremblay et de son bras droit Frank Zampino, Construction Frank Catania a obtenu 180 millions \$ de contrats avec la Ville de Montréal

En raison de la position de Mme Senécal alors qu'elle était vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, le Cégep du Vieux-Montréal a confirmé au quotidien que sa candidature nécessitera un «examen approfondi»

LE DEVOIR : 180 millions en contrats pour la famille Catania : L'opposition réclame une enquête publique sur le projet Contrecoeur - Édition du samedi 15 et du dimanche 16 novembre 2008

Kathleen Lévesque

Les entreprises de la famille Catania, dont l'une est au coeur de l'actuelle controverse immobilière et financière impliquant la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), ont reçu des contrats pour plus de 180 millions de dollars de Montréal depuis que Gérald Tremblay et son bras droit jusqu'à l'été dernier, Frank Zampino,

Selon une compilation la plus exhaustive possible effectuée par Le Devoir de tous les contrats concernant Construction Frank Catania ainsi que les entreprises Catcan, il semble y avoir eu explosion du nombre de contrats au cours des six dernières années. Construction Frank Catania s'est vu octroyer presque 40 contrats totalisant quelque 106 millions de dollars. Pour sa part, Catcan a reçu plus de 74 millions au cours de la même période. Au total, il s'agit de plus de 180 millions en contrats.

Avant la période de fusions et de défusions municipales, chaque ville avait son répertoire de contrats; les archives de chacune n'ont jamais été regroupées. Ainsi, Le Devoir s'est limité à faire un survol des contrats accordés par Montréal avant 2002, ce qui laisse voir une trentaine de contrats accordés pour quelques millions de dollars à Catania et Catcan, et ce, sur une période de cinq ans. Dès que Gérald Tremblay a mis la main sur l'Hôtel de ville de Montréal en novembre 2001, et qu'il a nommé Frank Zampino à la présidence du comité exécutif, les choses ont changé.

Bien que seule l'entreprise Construction Frank Catania soit pointée dans le dossier de la SHDM, qui a développé le projet résidentiel Contrecoeur dans l'est de Montréal et pour lequel le directeur général, Martial Fillion, a été suspendu afin de permettre une enquête, il apparaît important de souligner également les contrats obtenus par Catcan. Les deux entreprises sont en effet liées: Construction Frank Catania est dirigée par Paolo Catania, fils de Frank et frère de Tony qui, lui, est président des Entreprises Catcan.

Comme on le raconte sur le site Internet de Catania, Frank Catania a fondé en 1963 sa première entreprise sous le nom de Jardiniers modernes un an après avoir immigré au Canada. Cette entreprise deviendra J. M. Asphalte en 1971, puis Catcan en 1976. Quant à Construction Frank Catania, elle fait son entrée sur le marché lucratif des infrastructures en 1987.

Ainsi, les travaux réalisés par Catania et Catcan, tels que recensés à Montréal, concernent très majoritairement des travaux concernant les routes, les égouts, les aqueducs, des ouvrages de génie civil souterrains, d'asphaltage, de trottoirs et d'autres aménagements paysagers. Cette pluie de contrats a été accordée tant par les arrondissements que par le comité exécutif montréalais, le conseil municipal ou le conseil d'agglomération, qui regroupe aujourd'hui Montréal et quinze villes reconstituées.

Construction Frank Catania semble se concentrer surtout sur les grands travaux, comme la modernisation de l'usine de production d'eau de Pierrefonds (5,525 millions) ou les travaux de reconstruction des infrastructures de l'avenue Docteur-Penfield (4,952 millions). À l'inverse, Catcan a surtout réalisé de multiples petits contrats qui relèvent de la responsabilité des arrondissements ou qui sont donnés de gré à gré par des fonctionnaires. Selon les règles d'adjudication de Montréal, seuls les contrats de 24 999 \$ ou moins peuvent être accordés sans appel d'offres public.

Ainsi, l'arrondissement de Verdun a accordé à Catcan le 20 décembre 2001, soit deux semaines avant que ne soit officialisée la fusion forcée des villes de l'île de Montréal, 37 contrats. Ce bouquet de mandats variant entre 2000 \$ et 49 000 \$ atteint presque les trois quarts de millions de dollars.

Plusieurs des contrats semblent être liés à deux ou trois projets. Par exemple, cinq contrats, pour un total de 102 000 \$, concernent le parc Lacoursière. La même chose se produit pour le parc de l'Orée-du-Bois (quatre contrats totalisant 43 000 \$) et la réfection du boulevard Cerf-Volant (trois contrats pour 11 000 \$).

Outre les contrats obtenus par Construction Frank Catania de Montréal et ses différentes instances, il faut ajouter celui pour le développement du site Contrecoeur. Les sommes semblent astronomiques et les transactions soulèvent de nombreux doutes. Du coup, le directeur général de la SHDM, Martial Fillion, a été suspendu à la mi-octobre. Une enquête est en cours.

C'est en 2004 que le projet Contrecoeur commence à prendre forme. À ce moment-là, deux sociétés paramunicipales participent à l'élaboration de la stratégie de développement du site. En parallèle de ces travaux, la Ville procède à la fusion des deux sociétés (SHDM et SDM), qui sont devenues la SHDM. Du même souffle, la SHDM nouvelle version hérite d'un nouveau statut d'entreprise privée contre l'avis du contentieux de Montréal.

Contrecoeur, c'est un immense terrain de quatre millions de pieds carrés (38 hectares) qui appartenait à la Ville, qui l'évaluait en 2007 à 23 459 600 \$, soit 5,82 \$ le pied carré. La Ville l'a cédé à la SHDM, qui devait le vendre au promoteur pour 19,1 millions. De cette somme, on a toutefois soustrait les coûts pour la décontamination du site (14,7 millions) et les frais engagés par la SHDM (2,1 millions). Les profits prévus devaient atteindre 2,2 millions.

Catania a bénéficié de nombreux contrats depuis pour développer Contrecoeur, les plus récents étant un contrat de 3,6 millions pour l'aménagement d'un parc et un autre de 15,4 millions pour les infrastructures desservant entre autres des logements sociaux.

Avant que l'affaire n'éclate dans La Presse le mois dernier, le président du comité exécutif, Frank Zampino, avait déjà quitté son poste influent depuis juillet. On se rappellera que son départ avait pris tout Montréal par surprise, alors que M. Zampino semblait au faite de son pouvoir. La SHDM était sous la responsabilité politique de M. Zampino.

LE DEVOIR : Fusion de la SHDM et de la SDM - Labonté contredit le maire Tremblay - Édition du samedi 15 et du dimanche 16 novembre 2008

Jeanne Corriveau

Les membres du comité exécutif ont-ils été informés de l'avis défavorable du contentieux de la Ville avant d'approuver la fusion de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et de la Société de développement de Montréal (SDM)? C'est ce qu'affirme l'adminis-

tration du maire Tremblay, alors que le chef de l'opposition, Benoît Labonté, persiste à dire qu'il n'en a jamais été question lors de la réunion du comité exécutif du 8 novembre 2006.

«Si cette question avait été soulevée verbalement au comité exécutif et qu'on nous avait dit que le contentieux de la Ville de Montréal jugeait illégale la nouvelle forme juridique, il y a des voix qui se seraient élevées autour de la table, dont la mienne», a affirmé hier M. Labonté.

Pourtant, l'administration Tremblay soutient que, lors de la réunion du 8 novembre 2006, le directeur des Affaires corporatives, Robert Cassius de Linval, aurait abordé le sujet. À cette époque, M. Labonté faisait partie de l'équipe de M. Tremblay et siégeait comme membre du comité exécutif. Comme en fait foi le procès-verbal de la réunion, M. Labonté assistait à la rencontre.

Clairement expliquées

M. Cassius de Linval aurait présenté les procédures juridiques qui devaient être entreprises pour fusionner et privatiser les deux sociétés paramunicipales. Il aurait alors expliqué le point de vue du professeur de droit Jean Héту qui affirmait qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir l'autorisation du gouvernement du Québec puisque les deux sociétés n'étaient pas assujetties à la nouvelle Charte de la Ville élaborée à la suite des fusions municipales de 2002. Le contentieux de la Ville n'était pas de cet avis, et M. Cassius de Linval aurait exposé aux élus l'opinion verbale qu'il avait obtenue des juristes de la Ville. Sa présentation ne figure toutefois pas au procès-verbal de la réunion.

Le vice-président du comité exécutif, Sammy Forcillo, affirme que ces divergences ont été clairement expliquées aux élus. «Il n'y a aucun doute dans mon esprit à ce sujet, a-t-il dit. Lorsque vous êtes un élu municipal, vous devez être capable de vivre avec votre décision.»

La mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopulos, se souvient aussi des discussions abordées ce jour-là et des avis divergents des juristes. «Je m'en souviens parce que j'ai posé des questions», a-t-elle expliqué hier. Son collègue Alan DeSousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, confirme lui aussi que le litige a été soulevé par M. Cassius de Linval lors de sa présentation. «Son intervention ne s'est pas limitée à l'aspect juridique, mais abordait la façon dont devait se faire la fusion des deux entités», a-t-il relaté.

Malgré tout, M. Labonté demeure formel: un avis défavorable du contentieux est tellement inhabituel et inusité que ça ne peut s'oublier. «Ce n'est pas banal que le contentieux de la Ville dise que ça ne respecte pas la Charte de la Ville de Montréal. On ne parle pas d'une anecdote», dit-il.

«Je maintiens ma version des faits. Je pense qu'on tente de réécrire l'histoire, mais surtout on crée une diversion. L'enjeu fondamental, c'est: que s'est-il passé après? Est-ce la SHDM a été gérée en toute efficacité, transparence et intégrité?» ajoute-t-il, réclamant de nouveau une enquête publique.

LE DEVOIR : Enquête à la SHDM - Question de confiance - Édition du vendredi 14 novembre 2008

Bernard Descôteaux

L'administration du maire Gérald Tremblay est dans l'embarras. L'opposition réclame une enquête sur la «privatisation» de la Société d'habitation et de développement de Montréal et la gestion qu'en a assurée par la suite son directeur général, Martial Fillion, qui, selon les rumeurs, aurait fait preuve de favoritisme dans la vente de terrains municipaux. Nécessaire, cette enquête doit être menée de façon impartiale.

Gérald Tremblay est l'honnêteté incarnée, à tel point qu'on lui donnerait la communion sans confession. Malgré cela, les rumeurs n'ont cessé de courir ces derniers mois dans les cercles municipaux autour de pratiques contestables dans l'octroi de contrats par la Ville de Montréal et ses sociétés paramunicipales. Certes, le partage des tâches avec son président du comité exécutif le tenait éloigné de la gestion de ces dossiers, mais il ne pouvait pas ne pas entendre

ce qui se disait. On n'a donc pu qu'être étonné de le voir tomber des nues cette semaine lorsque des confrères de La Presse et de The Gazette ont exposé les circonstances de cette «privatisation» de la SHDM.

Le mot «privatisation», s'il n'est pas tout à fait juste, évoque bien l'esprit qui animait ceux qui ont voulu sortir du périmètre administratif de la Ville deux sociétés paramunicipales, la Société de développement de Montréal et la Société d'habitation et de développement de Montréal. En dépit des dispositions de la Charte de la Ville, on les a réunies au sein d'une entreprise à but non lucratif régie par la Loi sur les compagnies. Un avis du contentieux de la Ville avait pourtant souligné aux autorités municipales que cela était contraire aux dispositions de la Charte et que l'accord de Québec était nécessaire. Elles se sont fiées au directeur des Affaires corporatives de la Ville, Robert Cassius de Linval, qui avait obtenu un avis externe contraire et a ignoré les mises en garde du contentieux.

Outre les économies générées par la fusion des deux organismes, l'objectif de l'opération était d'obtenir davantage de souplesse dans la gestion des actifs immobiliers de 300 millions appartenant à la Ville. Or, il appert que le p.-d.g. de la nouvelle société, libéré d'un certain nombre de contrôles, a entrepris de conclure des accords qui aujourd'hui soulèvent des questions et des doutes. Des avantages importants ont été ainsi accordés au promoteur immobilier Frank Catania pour le développement d'un terrain de 38 hectares dans l'est de Montréal. Le prix de vente du terrain a été réduit, un prêt de 14,6 millions à taux réduit lui a été accordé, ainsi qu'une aide financière non remboursable de 15,8 millions. Dans ce cas, le président du comité exécutif de la Ville, Frank Zampino, a fait amender un règlement pour rendre possible cette aide financière.

La publication d'informations le mois dernier sur les avantages consentis à ce promoteur a amené la suspension de Martial Fillion le temps qu'une firme comptable externe, KPMG, fasse la revue de sa gestion dans ce dossier. Cela n'est pas suffisant. C'est au vérificateur général de la Ville que ce mandat doit être confié, qui lui pourra recommander une enquête publique ou policière s'il y a vraisemblance de favoritisme. Il faut aussi faire la lumière sur le processus de «privatisation» de la SHDM.

C'est la première fois que l'administration Tremblay est ainsi mise en cause. Il est d'autant plus important que la lumière soit faite en toute indépendance et en profondeur que Martial Fillion est un proche du maire. En 2001, il a rédigé le programme électoral de l'Union des citoyens de l'île de Montréal, puis il est devenu son chef de cabinet au lendemain de l'élection. Un an plus tard, il était nommé à la tête de la SHDM. Sinon, la confiance des Montréalais envers leur maire pourrait être altérée.

LE DEVOIR : SHDM: Fillion est relevé de ses fonctions - Édition du samedi 11 et du dimanche 12 octobre 2008

Marco Bélair-Cirino

La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a relevé hier temporairement de ses fonctions son directeur général, Martial Fillion, visé par des allégations de favoritisme dans la vente de terrains municipaux.

Les membres du conseil d'administration de la SHDM entendent tirer au clair toute allégation formulée à l'égard de la gestion de l'organisation. Ils assurent que la démarche entreprise par le comité de vérification permettra de faire toute la lumière sur la question.

Le quotidien La Presse révélait hier que la Ville de Montréal n'aurait pas fait un sou lorsque le directeur général de la SHDM, Martial Fillion, aurait vendu un terrain de 38 hectares, évalué à 25 millions de dollars, à Construction Frank Catania & associés. Deux membres du conseil d'administration de la SHDM ont rencontré le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Claude Dauphin, concernant la direction de M. Fillion. Quelque 48 heures plus tard, la conjointe de ce dernier, Francine Sénécal, quittait son poste de vice-présidente du comité exécutif de la Ville.

Claude Dauphin estime que toutes les mesures sont prises par le conseil d'administration de la société. «J'ai pris acte de leurs informations et je leur ai rappelé qu'il est de leur responsabilité de poser les gestes nécessaires pour examiner la situation et, le cas échéant, prendre les mesures appropriées pour la corriger», a affirmé M. Dauphin.

Le chef de l'opposition officielle de la Ville de Montréal, Benoit Labonté, a demandé à la Ville de nommer un vérificateur externe et indépendant qui fera toute la lumière sur la vente.

Le vérificateur externe et indépendant devra aussi examiner l'ensemble des pratiques de l'organisme paramunicipal, a demandé le chef de l'opposition officielle. «Je ne pense pas qu'on puisse se contenter dans le cas présent d'une simple enquête administrative interne de la SHDM et qu'on se dépêche à rhabiller tout ça, a affirmé Benoit Labonté. Les mêmes acteurs, la même société sont impliqués dans de nombreux dossiers.»

«Si demande il y a, elle n'est pas encore rendue à mon bureau, a affirmé le vérificateur général de la Ville, Michel Doyon. J'ai appris la situation [hier] matin en lisant le journal, alors j'ai communiqué avec le président du comité de vérification de la SHDM. J'ai convenu avec [Réal Lavallée] que je laisserai terminer ses travaux mais qu'il me tiendrait au courant de l'évolution du dossier.»

Les faits reprochés à Martial Fillion ne sont pas anodins, croit Michel Doyon. «Pour en arriver au point où on dit à l'employé: "Regarde, on ne veut plus te voir, reste chez vous", on a déjà fait pas mal de progrès, si j'ose dire, dans la démarche. Mais avant d'en arriver là, il y a des vérifications à faire», a-t-il affirmé.

Le Service du contentieux a mentionné hier qu'il ne prendra pas fait et cause pour Martial Fillion parce qu'il n'est pas à l'emploi de la Ville.

La conseillère d'arrondissement du district de Côte-des-Neiges et conjointe de Martial Fillion, Francine Sénécal, a indiqué hier, par voie de communiqué, que l'unique raison de son départ du comité exécutif de la Ville, survenu la semaine dernière, est l'obtention du poste de directrice générale du Cégep du Vieux-Montréal. «Il m'apparaissait important de remettre ma démission du comité exécutif, car j'estimais, et j'estime toujours, que mes fonctions au comité exécutif auraient été incompatibles avec le poste de directrice générale du Cégep du Vieux-Montréal. [...] Toute tentative d'associer mon départ du comité exécutif à toute autre raison est une affirmation fautive et mensongère», a-t-elle dit.

La Ville de Montréal a mandaté, en 2006, la SHDM pour définir la stratégie de développement du site Contrecoeur, situé dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, puis a autorisé l'organisme paramunicipal à lancer un appel de qualifications public d'entrepreneurs-promoteurs intéressés à se voir confier le projet. Le conseil municipal a approuvé, l'année suivante, à l'unanimité, une entente entre la Ville et l'entreprise Frank Catania & associés.

LA PRESSE : Enquête sur le directeur de la SHDM - Publié le 10 octobre 2008 à 05h00 | Mis à jour le 10 octobre 2008 à 06h19



André Noël

La Presse

Des vérificateurs internes de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), qui gère plusieurs terrains et immeubles de la Ville, enquêtent sur le directeur général de cette société, Martial Fillion, a appris *La Presse*. Plus d'un fait les intrigue, entre autres celui-ci : la Ville ne fera pas un sou avec un terrain de 38 hectares, évalué à 25 millions de dollars, qu'elle a vendu à Construction Frank Catania par l'entremise de la SHDM, l'année dernière.

Deux membres du conseil d'administration de la SHDM ont rencontré le directeur exécutif de la Ville, Claude Dauphin, la semaine dernière, pour lui parler de M. Fillion. M. Dauphin leur a dit que c'était à la SHDM de prendre les mesures qu'elle estime nécessaires. Mais, selon nos sources, cette rencontre a ébranlé l'administration du maire Gérald Tremblay.

M. Fillion a été le chef de cabinet du maire. Sa conjointe est Francine Sénécal, qui a démissionné de son poste de vice-présidente du comité exécutif, deux jours après cette rencontre. Il travaillait étroitement avec l'ancien président du comité exécutif, Frank Zampino, qui s'est intéressé au projet de Catania jusqu'à sa propre démission, en juillet.

«M. Fillion a-t-il fait en sorte qu'un contrat favorise Catania?» a demandé La Presse à Gérard Henry, un des trois membres du comité de vérification de la SHDM, hier. «Je ne sais pas quelles sont vos sources, mais elles ne sont pas mauvaises, a-t-il répondu. Ou encore c'est Catania qui a modifié le contrat. On n'en est pas sûrs. On a l'impression que c'est peut-être lui.» Avec l'approbation de M. Fillion? «Probablement», a-t-il dit.

«Je pense qu'il (M. Fillion) va partir, mais ce sont des décisions qui n'ont pas encore été prises», a-t-il ajouté. L'avenir du directeur de la SHDM sera décidé par le conseil d'administration : «Il ne faut pas être devin pour dire que ça va arriver sur la table, c'est bien sûr», a conclu M. Henry.

Robert Dobie, autre membre du comité de vérification, a confirmé que les rapports entre M. Fillion et Construction Frank Catania font partie de l'enquête. «Le rapport (de vérification) devrait être prêt la semaine prochaine, a-t-il précisé. Des recommandations seront faites. Ça se peut que le départ de M. Fillion se fasse.»

Le porte-parole du comité exécutif de la Ville, Darren Becker, a refusé de divulguer les noms des deux membres du conseil d'administration qui ont rencontré Claude Dauphin, le président du comité exécutif. Il a seulement confirmé qu'il avait été question de M. Fillion. Il a dit par ailleurs que la démission-surprise de sa conjointe, Francine Sénécal, n'est pas liée à cette rencontre, même si elle est survenue deux jours plus tard. Il a été impossible de parler à M. Fillion.

MM. Henry et Dobie, les deux membres du comité de vérification, ont dit que l'enquête portait sur plusieurs décisions, mais en particulier sur celles qui entourent le terrain acheté par Construction Frank Catania. Il s'agit d'un des plus importants développements immobiliers de Montréal, soit presque 1900 logements, appelé projet Contrecoeur.

Une vente à perte

Voilà plusieurs années que la Ville voulait vendre ce vaste terrain, situé à l'est de l'autoroute 25, au nord de la rue Sherbrooke, en bordure ouest de la carrière Lafarge. L'année dernière, le comité exécutif de la Ville a décidé de le céder à la SHDM sans compensation immédiate, lors d'une réunion à laquelle assistaient M. Zampino et Mme Sénécal. L'acte de cession stipule seulement que la Ville devait faire 70% des profits réalisés, lorsque la SHDM le revendrait à un promoteur.

Même si le terrain était évalué à 25 millions de dollars, la SHDM l'a vendu pour 19 millions à Construction Frank Catania, en octobre dernier. De ce montant étaient soustraits 14,7 millions, qui représentaient en bonne partie les coûts de décontamination que Catania devait assumer. Comme la SHDM se prenait une commission de vente de 2,5 millions, la Ville devait se contenter au bout du compte d'un revenu de 1,5 million.

Catania a entreposé de la terre contaminée sur une parcelle devant être transformée en parc. L'entrepreneur voulait en laisser une partie sur place et aménager un talus qui aurait occupé presque toute la superficie du parc. La loi obligeait l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à exiger un parc avec un talus beaucoup plus petit. Catania a donc dû enlever cette terre contaminée, ce qui lui a coûté 1,6 million.

Catania a présenté la facture à la SHDM, qui lui a dit de la présenter plutôt à la Ville. «C'est l'arrondissement qui l'a obligé à enlever cette terre, et cette dépense n'était pas prévue au contrat», a dit hier Stéphanie Gareau, porte-parole de la SHDM. Mais voilà : le contrat aurait justement dû contenir cette clause, puisque la loi l'exigeait. Comme il ne la contenait pas, la Ville devra payer 1,6 million, ce qui vient effacer le maigre profit de 1,5 million qu'elle pouvait espérer réaliser. Bref, non seulement la vente ne rapportera pas un sou à la Ville, mais elle va lui coûter 100 000\$.

Le fondateur du groupe Catania, Frank Catania, est un personnage controversé. Le mois dernier, un document de la GRC déposé en cour révélait qu'il avait été filmé par les policiers en compagnie du parrain de la mafia montréalaise, Nick Rizzuto. En 2005, les dirigeants de la mafia se sont cotisés pour lui acheter un cadeau pour son départ à la retraite. Hier, La Presse a tenté de parler à son fils, Paolo Catania, qui a pris sa relève, mais il ne nous a pas rappelé.

THE GAZETTE : Senécal quits city executive committee : Mayor's regime is weakening: Labonté – Friday, October 03, 2008

Mayor Gérald Tremblay has lost another member of his cabinet.

Francine Senécal, a city councillor in Côte des Neiges-Notre Dame de Grâce borough, became the third member of the Montreal executive committee, city hall's top decision-making body, to quit in the past year.

She announced yesterday she's leaving her position as vice-chair of the committee immediately because she has accepted a job as director of CÉGEP du Vieux-Montréal. The job starts in January.

"The offer couldn't be postponed," Senécal, who was director of Collège LionelGroulx in Ste. Thérèse before being elected to city council in 2002, said in an interview.

Senécal said she will complete her mandate as city councillor. She has not decided whether to seek re-election in the next scheduled city-wide race in November 2009, she said.

In a written statement, Senécal thanked Tremblay "for the trust he showed me and for the interesting challenges to serve Montrealers that he confided in me."

During the previous mandate, Tremblay removed her from responsibility for labour relations and assigned her to culture and heritage files. Observers viewed it as a demotion.

Senécal was most recently in charge of sports and recreation.

City council executive committee chairperson Frank Zampino resigned from politics in May to find work in the private sector.

And Benoit Labonté quit the committee and Tremblay's Union Montreal party in September 2007 after a falling out with the mayor.

Labonté then switched to opposition Vision Montreal party and has since become its leader and its next mayoral candidate.

"Any business that loses its CEO and its first vice-president within five months of each other will see its stock value downgraded," Labonté said, referring to Zampino and Senécal's resignations.

"There's no smoke without fire. And two departures like that in the span of five months is a sign that the regime is certainly less solid than it was."

Senécal dismissed Labonté's comment as political sniping.

She said her new job and her executive committee position would have been incompatible.

Senécal said she'll be able to blend her experience on the executive committee over the past six years with her previous experience in school administration.

The names being floated as her possible successors yesterday were LaSalle borough mayor Manon Barbe, Pierrefonds-Roxboro mayor Monique Worth, Côte des Neiges-N.D.G. borough mayor Michael Applebaum and Anjou borough mayor Luis Miranda, who crossed over to Tremblay's party from the opposition this year.

MÉTRO : Francine Sénécal quitte le comité exécutif [pour devenir directrice générale du Cégep du Vieux Montréal?] – Vendredi 03 octobre 2008

MARIE-EVE SHAFFER, MÉTRO

La conseillère Francine Sénécal quitte le comité exécutif de la Ville de Montréal. Jusqu'à hier, Mme Sénécal était responsable des sports et des loisirs, en plus d'être vice-présidente du comité exécutif. **En janvier, elle deviendra directrice générale du cégep du Vieux-Montréal, tout en demeurant conseillère municipale dans le district de Côte-des-Neiges.**

«Je quitte mes fonctions au sein du comité exécutif parce qu'elles m'apparaissent incompatibles avec la nomination que je viens d'accepter», a-t-elle indiqué par communiqué.

Malgré tout, Mme Sénécal portera deux chapeaux très imposants. Mais cela ne pose pas de problème éthique, avise Bernard Larin, porte-parole du comité exécutif. «Elle est dans le district de Côte-des-Neiges. Ce n'est pas du tout dans le centre-ville», a-t-il expliqué.

Remaniement possible des responsabilités

Bien que personne n'est officiellement pressenti pour remplacer Mme Sénécal pour le moment, la machine à rumeurs a déjà commencé à s'emballer dans les coulisses de l'Hôtel de Ville. Les noms de Michael Applebaum (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce), Manon Barbe (LaSalle), Michel Bissonnet (Saint-Léonard) et Luis Miranda (Anjou) circulent.

À un an des élections municipales, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, pourrait être tenté de dynamiser son comité exécutif ou même de jouer de stratégie politique. Surtout que les deux partis de l'opposition, Vision Montréal et Projet Montréal, considèrent former une coalition en vue des prochaines élections, selon ce que rapportait hier *The Gazette*.

CYBEPRESSE : Comité exécutif de Montréal : Francine Senécal quitte le bateau – jeudi 02 octobre 2008

Éric Clément, La Presse

Pour la troisième fois en un an, un membre influent du comité exécutif de Montréal quitte ses fonctions : après Benoit Labonté, l'an dernier, et Franck Zampino, en juillet, c'est au tour de la vice-présidente Francine Senécal de démissionner de ses fonctions.

Mme Senécal a annoncé mercredi aux membres du comité exécutif (et ce jeudi publiquement) qu'elle a accepté le poste de directrice générale du cégep du Vieux-Montréal, à compter de janvier prochain pour remplacer Jacques Roussil qui prendra sa retraite. Elle démissionne de la vice-présidence du comité exécutif mais continuera d'être conseillère du district de Côte-des-Neiges.

Francine Senécal avait la responsabilité des sports et des loisirs au comité exécutif. «Je quitte mes fonctions parce qu'elles sont incompatibles avec la nomination que j'ai acceptée, dit-elle à *La Presse*. Je retourne à mes anciennes amours puisque je viens du réseau des cégeps. Je me suis laissée tenter même si ça fait toujours de la peine de faire des choix comme ça.»

Mme Senécal demeurera conseillère «par respect des citoyens» qui l'ont élue et parce qu'elle est très impliquée dans des organismes de Côte-des-Neiges. Met-elle le comité exécutif dans l'embarras? «J'ai eu l'occasion d'en discuter avec le maire. Je pense que c'est à lui qu'il faut poser la question. J'ai essayé de faire les choses le plus correctement possible. C'est une offre non sollicitée qui ne pouvait être reportée.»

Le départ de Mme Sénécal «fait de la peine» au président du comité exécutif, Claude Dauphin, mais il comprend son choix. Le maire Gérald Tremblay a réagi par communiqué de presse en saluant «la contribution» de Mme Sénécal et en lui souhaitant «les plus grands succès dans ses nouvelles fonctions».

Qui va la remplacer? Au cabinet du maire, on n'a rien à dire sur le sujet. Il est toutefois vraisemblable que Michel Bissonnet, fraîchement élu maire de Saint-Léonard, fasse son entrée au cénacle de l'exécutif montréalais. Son amitié avec Franck Zampino ne nuit pas ni le fait d'avoir été président de l'Assemblée nationale du Québec pendant cinq ans.

Avec le départ de Benoit Labonté, en septembre 2007, et celui de l'ex-président du comité exécutif Frank Zampino, le maire Tremblay se trouve dans une situation délicate. Les récentes recrues d'Union Montréal (Richer Dompierre, Luis Miranda ou André Bélisle) n'ont pas le prestige de ceux qui sont partis.

Pour le chef de Vision Montréal, le départ de Mme Sénécal a un goût de «fin de régime». « Il n'y a pas une entreprise privée qui, en l'espace de cinq mois, pourrait perdre son PDG et son premier vice-président, après avoir perdu un autre vice-président quelques mois auparavant, sans que ses cours à la bourse chutent le lendemain, dit Benoit Labonté. Par ailleurs, n'oublions pas qu'à l'élection partielle dans Ahuntsic, 63% des électeurs ont voté contre le parti de monsieur Tremblay.»

D'ailleurs, Benoit Labonté et le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, sentent qu'ils peuvent battre ensemble Union Montréal aux prochaines élections. Ils ne cachent pas qu'une coalition entre Vision Montréal et Projet Montréal pourrait se réaliser.

«On a manifesté de l'ouverture mais il ne faut pas travailler sur la base d'un calcul électoral mais sur des enjeux précis, avertit tout de même Benoit Labonté. On est en train d'évaluer les points communs, qui sont nombreux. On verra après pour les modalités.»

Richard Bergeron est aussi prudent. «Il faut s'entendre sur un programme, dit-il. On verra ensuite les accords institutionnels qui sont possibles.»

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Ville de Montréal : Francine Sénécal démissionne - Mise à jour le jeudi 2 octobre 2008 à 11 h 27

La vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal Francine Sénécal quitte ses fonctions pour accepter la direction générale du cégep du Vieux-Montréal.

Mme Sénécal, qui continuera de siéger à titre de conseillère du district de Côte-des-Neiges, prendra la tête du cégep à compter de janvier prochain. Le directeur général de l'établissement quitte l'institution pour prendre sa retraite.

La démissionnaire estime que ses nouvelles fonctions sont incompatibles avec son ancienne fonction au sein du comité exécutif. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a salué la contribution de Mme Sénécal au sein de son administration.

Le maire de Montréal perd ainsi un deuxième collaborateur de sa garde rapprochée. L'ancien président du comité exécutif, Frank Zampino, a quitté ses fonctions en mai dernier.

Le Devoir : Les Actualités; L'ex-chef de cabinet du maire Tremblay dirigera la SHDM : Les circonstances de la nomination de Martial Fillion restent nébuleuses - vendredi 18 octobre 2002, p. A4

Cardinal, François

Une semaine jour pour jour après avoir démissionné de son poste de chef de cabinet du maire Tremblay, Martial Fillion a été nommé, hier, directeur général d'une importante société para-

municipale: il dirigera prochainement la Société d'habitation et de développement de Montréal (**SHDM**).

Lorsque *Le Devoir* a tenté de savoir, hier, de qui venait l'idée de cette nomination, deux réponses contradictoires lui ont été fournies. Selon le service administratif responsable du dossier, il s'agit d'une recommandation du conseil d'administration de la **SHDM** qui a simplement été entérinée par le comité exécutif de la Ville. Toutefois, du côté politique, on livre une tout autre version de l'histoire.

*"C'est Michel Prescott [responsable du logement au comité exécutif] qui a eu l'idée et qui a suggéré la candidature de M. Fillion au conseil de la **SHDM**, a expliqué l'attaché de presse du maire, Martin Viau. Le conseil avait donc le choix de refuser."*

La confusion était similaire lorsque *Le Devoir* est revenu à la charge en soirée, en demandant cette fois si le service administratif responsable du dossier, le secrétariat général analyse et processus décisionnel, relevait de Francine Sénécal, responsable des ressources humaines au comité exécutif et conjointe de M. Fillion.

Les attachés du cabinet joints par téléphone se sont renvoyé la balle jusqu'à ce que le directeur des communications, Richard Thériault, intervienne pour mettre les points sur les i. Lui non plus, cependant, ne pouvait dire de façon absolue si ce service relevait de Mme Sénécal ou du président du comité exécutif, Frank Zampino. Une chose est toutefois certaine, a-t-il ajouté, *"il est impossible d'associer Mme Sénécal de près ou de loin à cette nomination"* puisqu'elle s'est retirée de la salle du comité exécutif lorsqu'est venu le temps de traiter le dossier, a-t-il indiqué.

"De plus, le dossier a suivi son cours normal au travers un tuyau complètement étanche. À partir du moment où c'est arrivé au greffe, [Mme Sénécal] n'a eu aucun contact avec le dossier. Et je peux vous assurer qu'il n'y avait pas de trou dans le tuyau!"

Toujours est-il que M. Fillion remplacera Jean-François Bertrand qui, depuis le mois de juin, assumait la gouverne par intérim de l'organisme. Le salaire de M. Fillion, qui a quitté un cachet de 125 000 \$ par année à l'hôtel de ville mercredi dernier, reste à être fixé par le président de la **SHDM**, Robert Labelle.

L'attaché de presse du maire a défendu cette nomination en précisant que M. Fillion a déjà occupé le poste de chef de cabinet de Claude Ryan à l'époque où il était ministre des Affaires municipales et donc responsable de la Société d'habitation du Québec (SHQ). *"Puisque la **SHDM** est une extension de la SHQ, M. Fillion est très compétent pour ce job"*, a-t-il dit.

Avant d'être nommé directeur de cabinet, M. Fillion a dirigé le travail de recherche et de rédaction du programme, du plan d'affaires et de l'ensemble des politiques sectorielles du parti de Gérald Tremblay, l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM).